

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau
Du 25 juin 2001 à Goven

Élections

Liste des présents :

Membres de la Commission Locale de l'eau :

Monsieur P. BLOUEZ, D.D.A.F. de la Mayenne ; Monsieur BOSSARD, C.S.P. ; Monsieur J. BOUVET, Maire de Brécé ; Monsieur H. BRIAND, Maire de Saint-Marcel ; Monsieur J. BRIEND, Président de l'I.A.V. ; Monsieur J. BUCHON, Conseiller Général des Côtes d'Armor ; Monsieur CHAPPELLIER, DIREN des Pays de la Loire ; Monsieur Y. DANIEL, Maire de Mouais ; Monsieur P. DAUNAY, Maire de Sens-de-Bretagne ; Monsieur L. DELGADO, M.I.S.E. du Morbihan ; Monsieur H. DEUDON, SAUR-CISE ; Monsieur G. GALERNEAU, C.C.I. de St-Nazaire ; Monsieur M. HAMEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine ; Monsieur J. HAMONIC, Sports et loisirs Nautiques ; Madame E. HARZIC, Préfecture d'Ille-et-Vilaine ; Madame A. HÉLIAS, DIREN Bretagne ; Monsieur G. HUET, Association "Eau et Rivières de Bretagne" ; Monsieur B. JAMET, Maire de Brie ; Monsieur L. JAMET, Union Fédérale des Consommateurs ; Monsieur S. JEANNEAU, S.E.P.N.B. ; Monsieur Louis JOUANNY, Conseiller Général des Côtes d'Armor ; Monsieur J. LABBÉ, Maire de Saint-Nolff ; Monsieur G. LAMARE, UPIV ; Monsieur LE BOULER, Union régionale des Fédérations de Pêche ; Monsieur LE DAVAY, M.I.S.E. d'Ille-et-Vilaine ; Monsieur J.Y. LEFEUVRE, Adj-Maire de Thorigné-Fouillard ; Monsieur Robert LE GENTIL, Agence de l'Eau Loire Bretagne ; Monsieur M. LOQUET, Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire ; Monsieur J.L. MADOUASSE, Maire de St-Martin-sur-Oust ; Monsieur Y. MAHÉ, Conseiller Général de la Loire Atlantique ; Monsieur R. MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne ; Monsieur R. MORICE, Maire de Glénac ; Monsieur J. PAINVIN, Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest ; Monsieur R. PICHON, représentant le Préfet de la Loire Atlantique ; Monsieur Y. QUÉTÉ, Université de Rennes ; Monsieur SALAUN, M.I.S.E. des Côtes d'Armor ; Monsieur B. SOULARD, D.D.A.F. du Morbihan ; Monsieur M. TEXIER, Maire de Férel ; Monsieur C. TRICOT, Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine.

Quorum des deux tiers atteint.

Étaient excusés :

Monsieur D. BEYLICH, C.R.C.I. des Pays de la Loire ; Monsieur H. DEROUIN, Maire de Ploubalay ; Monsieur J.L MERRIEN, Conseiller Régional de Bretagne ; Madame Yvette ANNÉE, Conseillère Générale du Morbihan ; Monsieur Jacques BELINE, Conseiller Général du Maine et Loire ; Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de la Loire Atlantique ; Monsieur M.J. BISSONNIER, Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine ; Monsieur D. DAVID, Maire de Pontchâteau ; Madame A. DAVY, Maire de Bédée ; Madame M. HÉLION, Maire de Sion-les-Mines ; Monsieur E. LACOMBE, Confédération des Coopératives agricoles de l'Ouest ; Monsieur D. LECLERC, Conseiller Général des Côtes d'Armor ; Monsieur Claude LEFEUVRE, Conseiller Général de La Mayenne ; Monsieur Paul LESPAGNOL, Conseiller Régional de Bretagne ; Monsieur M. MAHÉAS, Maire de Rieux ; Monsieur M. MÉLOIS, Maire de Malestroit ; Monsieur P.QUEVREMONT, M.I.S.E. d'Ille et Vilaine ; Monsieur René RÉGNAULT, Maire de St Samson sur Rance ; Monsieur B. SOHIER, Maire de Merdrignac ; Monsieur Alain PEUZIAT, Service Environnement du Conseil Régional Pays de la Loire.

Assistaient également à la séance :

Monsieur M. PÉTRY, Maire de Goven ; Monsieur M. ALLANIC, Directeur de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine ; Monsieur L. AUDIC, D.D.E. d'Ille et Vilaine ; Monsieur BUISSET, DDASS d'Ille-et-Vilaine ; Monsieur BURLOT, D.D.E. Ille-et-Vilaine ; Monsieur G. MARJOLET, Conseil Général des Côtes d'Armor ; Monsieur C. TOUFFET, DIREN Bretagne ; Monsieur R. GICQUEL, Rennes Métropole ; Monsieur G. RANDON, C.G.E. ; Madame H. BISEAU, du Sage Rance ; Madame M.A. GORAGUER, DDASS du Morbihan

*
* * *

La Commission locale de l'eau, s'est tenue le lundi 25 juin 2001 à l'invitation et en présence de Monsieur M. PÉTRY, Maire de GOVEN, Ille-et-Vilaine, sous la Présidence de Monsieur Pierre MÉHAIGNERIE.

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau
Du 25 juin 2001 à Goven

La Commission Locale de l'Eau a procédé à l'élection du Président au sein du collège des élus (30 membres), à l'élection du Vice-Président, et à la désignation de la Commission Permanente.

I – Élection du Président :

Monsieur P. Méhaignerie, Maire de Vitré, est candidat.

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- votants : 18
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 15
- ont obtenu : Monsieur Méhaignerie – 14 voix
Monsieur Briend – 1 voix

Monsieur P. Méhaignerie est élu Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine.

II – Élection du Vice-Président :

Monsieur J. Briend, Président de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine est candidat.

Monsieur J. Briend est élu Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine.

III – Désignation de la Commission Permanente :

La Commission Permanente a été désignée et aboutit à la composition suivante :

Collège des élus

M. Pierre MÉHAIGNERIE	Maire de Vitré
M. Jean Louis MERRIEN	Conseiller Régional de Bretagne
M. Joseph BRIEND	Conseiller Général du Morbihan
M. Yannick BIGAUD	Conseiller Général de Loire Atlantique
M. Denis LECLERC	Conseiller Général des Côtes d'Armor
Mme Annie DAVY	Maire de Bédée
M. Jean-Yves LEFEUVRE*	Adjoint au Maire de Thorigné-Fouillard
M. Michel TEXIER*	Maire de Férel

Collège de l'Etat

Titulaire : Madame la Directrice de l'Environnement de Bretagne
Suppléant : Monsieur le Directeur départemental de l'Équipement d'Ille et Vilaine

Titulaire : Monsieur le chef de la Délégation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
Suppléant : Monsieur le Délégué du Conseil Supérieur de la pêche

Titulaire : Monsieur le Responsable de la MISE d'Ille-et-Vilaine, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Suppléant : Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ille et Vilaine

Titulaire : Madame la Responsable de la MISE du Morbihan - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
Suppléant : Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de Loire Atlantique

Collège des associations et des professionnels

Titulaire : M. Gilles LAMARE (SADE), **Entreprises**
Suppléant : M. Michel ROMESTAIN (CGE), **Entreprises**

Titulaire : M. Joseph MÉNARD, Président de la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine, **Agriculture**
Suppléant : M. Michel LOQUET*, Chambre régionale des Pays de Loire, **Agriculture**

Titulaire : M. Gilles HUET (Eau et Rivières), **Associations**
Suppléant : M. Christian TRICOT (Union régionale des Fédérations de pêche Bretagne Normandie), **Associations**

Titulaire : M. Lucien JAMET (Union Fédérale des consommateurs d'Ille et Vilaine), **Associations**
Suppléant : M. Hervé LE BOULER (Union Régionale des Fédérations de pêche Pays de Loire, Centre), **Associations**

(* nouveaux membres)

Le Président de la Commission Locale de
l'Eau du SAGE Vilaine,

P. MÉHAIGNERIE

A R R E T É

LE PRÉFET DE LA RÉGION DE BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE ET VILAINE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Vu la loi n°92.3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 92.1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi du 3 janvier 1992 et relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 3 juillet 1995 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mars 1997 instituant la commission locale de l'eau du SAGE Vilaine ;

Vu l'arrêté du 25 août 1998 modifiant la composition de la commission de l'eau ;

Vu les désignations effectuées par les assemblées régionales et départementales ;

Vu les nouvelles propositions des différents organismes et groupements ;

Sur proposition du Secrétaire Général d'Ille-et-Vilaine ;

A R R E T É

Article 1 – L'arrêté préfectoral du 6 mars 1997 instituant la commission locale de l'eau du SAGE Vilaine est abrogé.

Article 2 – La commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine est composée comme suit :

1 – Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

Représentants du Conseil Régional de Bretagne

Titulaires : - M. Jean-Louis MERRIEN
- M. Paul LESPAGNOL

Suppléants : - M. Georges MAGNANT
- M. Jean-René MARSAC

Représentants du Conseil Régional des Pays de la Loire

Titulaires : - M. Michel HUNAULT

Suppléant : - M. Alain PENY

Représentants du Conseil Général d'Ille et Vilaine

Titulaires : - M. Marie-Joseph BISSONNIER – Conseiller Général du canton de Plélan-le-Grand
- M. Jean-Michel BOLLÉ – Conseiller Général du canton de Redon
- M. Marcel HAMEL – Conseiller Général du canton de Guichen

Suppléants : - M. Joseph PRODHOMME – Conseiller Général du canton de Vitré Est
- M. Louis HUBERT – Conseiller Général du canton de Chateaugiron
- M. Yves PRÉAULT – Conseiller Général du canton de Rennes Nord Est

Représentants du Conseil Général du Morbihan

Titulaires : - Mme Yvette ANNÉE – Conseiller Général du canton d'Allaire
- M. Joseph BROHAN – Conseiller Général du canton de Muzillac
- M. Maurice MÉLOIS – Conseiller Général du canton de Malestroit

Suppléants : - M. René SANTERRE – Conseiller Général du canton de Rochefort-en-Terre
- M. Michel TEXIER – Conseiller Général du canton de La Roche Bernard
- M. Joël LABBÉ – Conseiller Général du canton d'Elven

Représentants du Conseil Général de la Loire Atlantique

- Titulaires : - M. Yannick BIGAUD – Conseiller Général du canton de Guémené
Penfao
- M. Dominique DAVID – Conseiller Général du canton de Pontchâteau
- Suppléants : - M. Francis MARTIN – Conseiller Général du canton de Rougé
Redon
- M. Yvon MAHÉ – Conseiller Général du canton de Saint-Nicolas de

Représentants du Conseil Général des Côtes d'Armor

- Titulaires : - M. Jean BUCHON – Conseiller Général du canton de Loudéac
- M. Denis LECLERC – Conseiller Général du canton de Merdrignac
- Suppléants : - M. Louis JOUANNY – Conseiller Général du canton d'Uzel
- M. Michel VASPART – Conseiller Général du canton de Dinan Est

Représentants du Conseil Général du Maine et Loire

- Titulaire : - M. Jacques BELINE – Conseiller Général du canton de Pouancé
- Suppléant : - M. Jean-Noël GAUTHIER – Conseiller Général du canton de Segré

Représentants du Conseil Général de la Mayenne

- Titulaire : - M. Claude LE FEUVRE – Conseiller Général du canton de Loiron
- Suppléant : - M. Gérard LEMONNIER – Conseiller Général du canton de Chailland

Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine

- Titulaires : - M. Pierre MÉHAIGNERIE – Maire de Vitré
- Mme Annie DAVY – Maire de Bédée
- M. Philippe DAUNAY – Maire de Sens-de-Bretagne
- M. Joël MAUPILÉ – Maire de Dompierre du Chemin
- M. Daniel TROTOUX – Maire de Saint-Armel
- M. Jean-Yves LEFEUVRE – Adjoint au Maire de Thorigné-Fouillard
- Suppléants : - M. Joël SIELLER – Maire de Guichen
- M. Jean MARSOLLIER – Maire de Maure-de-Bretagne
- Mme Marie-Claude GATEL – Maire de Servon-sur-Vilaine
- M. Daniel BRICON – Maire de Paimpont
- M. Bernard JAMET – Maire de Brie
- M. Joël BOUVET – Maire de Brécé

Représentants des maires du Morbihan

Titulaires : - M. René MORICE – Maire de Glénac
- M. Michel TEXIER – Maire de Férel
- M. Jean-Luc MADOUASSE – Maire de Saint-Martin-sur-Oust
- M. Joël BOURRIGAUD – Maire de Saint-Dolay

Suppléants : - M. Michel MAHÉAS – Maire de Rieux
- M. Joël LABBÉ – Maire de Saint-Nolff
- M. Henri BRIAND – Maire de Saint-Marcel
- M. Daniel BARON – Maire d'Allaire

Représentants des maires des Côtes d'Armor

Titulaires : - M. René REGNAULT – Maire de Saint Samson sur Rance
- M. Bernard SOHIER – Maire de Merdrignac

Suppléants : - M. Henri DEROIN – Maire de Ploubalay
- M. Jean-Luc GASREL – Maire de Caulnes

Représentants des maires de la Loire-Atlantique

Titulaires : - Mme Christine LELIEVRE – Maire de Sévérac
- M. Yves DANIEL – Maire de Mouais

Suppléants : - M. Gérard COUVRANT – Maire de Saint-Sulpice des Landes
- M. Maryse HÉLION – Maire de Sion-les-Mines

Représentants des établissements publics locaux

Titulaire : - M. Joseph BRIEND – Président de l'Institution d'Aménagement de la
Vilaine

Suppléant : - M. Joseph PRODHOMME – membre du bureau de l'Institution
d'Aménagement de la Vilaine

II – Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Représentants des Chambres d'Agriculture et du Syndicalisme agricole :

Titulaires : - M. Joseph MÉNARD – Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel LOQUET – Président de la Chambre d'Agriculture de la
Loire
Atlantique

- M. Jacques PAINVIN – Directeur Administratif de la Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest de la France

Suppléants : - M. Michel DAVID – Président de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine

- M. Étienne LACOMBE – Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest de la France

Représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie

Titulaires : - M. Gérard LUCAS, CCI de Rennes
- M. Daniel BEYLICH – Président de la Commission Environnement des Pays de la Loire

Suppléants : - M. Michel GARNIER, CCI des Côtes d'Armor
- M. Gérard GALERNEAU – Membre honoraire de la C.C.I. de Saint-Nazaire

Représentants de l'Union Patronale Interprofessionnelle de Bretagne

Titulaire : - M. Gilles LAMARE - SADE (Compagnie Générale des Travaux Hydrauliques)

Suppléant : - M. David DERRÉ - UPIV

Représentants du Syndicat Professionnel des Entreprises de Services d'Eau et d'Assainissement

Titulaire : - M. Michel ROMESTAIN – Directeur Régional – Bretagne
Compagnie Générale des Eaux

Suppléant : - M. Henri DEUDON– SAUR-CISE

Représentants des propriétaires riverains

Le Président du Syndicat de la propriété rurale d'Ille-et-Vilaine ou son représentant

Représentants des Conchyliculteurs ou pêcheurs professionnels

Titulaire : - M. Pascal MÉTAYER

Suppléant : - M. Hervé GILORY

Représentants des associations de protection de la nature

Titulaires : - Mme Élisabeth SÉRAFINSKY – Association "Eau et Rivière de Bretagne"
- M. Stéphane JEANNEAU – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

Suppléants : - M. Gilles HUET – Association "Eau et Rivière de Bretagne"
- M. Yves DONGUY - Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

Représentants des associations de pêche et de pisciculture

Titulaires : - M. Hervé LE BOULER – Union Régionale des Fédérations Départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique des régions Pays de la Loire, Centre, Poitou Charentes
- M. Christian TRICOT – Union Régionale des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Bretagne – Maine Normandie –
Président de la Fédération Départementale des AAPPMA d'Ille-et-Vilaine

et Suppléants : - M. Hubert TUFFREAU – Président de la Fédération de pêche du Maine
Loire
- M. Pierre JAN – Vice-Président de la Fédération Départementale des
AAPPMA du Morbihan

Représentants des sports et loisirs nautiques

Titulaire : - M. Jacques HAMONIC - Ligue régionale de Canoë-Kayak de Bretagne

Suppléant :

Représentants de Associations de Consommateurs d'Ille-et-Vilaine

Titulaire : - M. Lucien JAMET – Union Fédérale des consommateurs d'Ille-et-Vilaine

Suppléant : - M. Claude HAMON - Union Fédérale des consommateurs d'Ille-et-Vilaine

III – Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

- Le Préfet coordonnateur de Bassin ou son représentant
- Le Préfet de la Région Bretagne ou son représentant
- Le Préfet de la Région Pays de la Loire ou son représentant
- Le Préfet d'Ille-et-Vilaine ou son représentant
- Le responsable du pôle de compétence eau d'Ille-et-Vilaine ou son représentant
- Le Préfet du Morbihan ou son représentant
- Le chargé de pôle de compétence eau du Morbihan ou son représentant
- Le Préfet des Côtes d'Armor ou son représentant
- Le Préfet de la Loire Atlantique ou son représentant
- Le Préfet de la Mayenne ou son représentant

- Le Préfet du Maine et Loire ou son représentant

Représentant de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Titulaire : - M. le chef de la délégation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à
Nantes ou
son représentant

***Représentant du Conseil Supérieur de la Pêche, délégation Régionale Bretagne-
Basse Normandie***

Titulaire : - M. le Délégué Régional du CSP ou son représentant

Représentants des organismes scientifiques

Titulaires : - M. Yves QUÉTÉ, Ingénieur Géo Sciences
- M. Gilles PINAY, chargé de recherche – Écobio

Suppléants : - Mme Chantal GASCUEL-ODOUX, chargée de recherche – INRA
- M. Philippe DAVY, Directeur de recherche – directeur de géo sciences

Article 2 – La durée de mandat des membres de la commission locale de l'Eau, autres que les représentants de l'État, est de six années.

Ils cessent d'être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

Les suppléants pourvoient au remplacement des membres titulaires empêchés, démis de leurs fonctions ou décédés, pour la durée du mandat restant à accomplir.

Article 3 – Le président de la commission locale de l'Eau est élu par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

Article 4 – La liste des membres de la commission sera publiée au recueil des actes administratifs de chacun des départements intéressés et insérée dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans chaque département.

Article 5 – Les Secrétaires Généraux de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes d'Armor, de Loire Atlantique, de Mayenne et du Maine et Loire sont chargés de l'exécution du présent arrêté.